



Paris, le 20/02/2020

**Objet : Compte rendu de la réunion du 20 février 2020.**

**Etaient présents :**

*Le DGPN, le secrétaire général du MI, la DRH du MI, les directeurs de cabinet du ministre de l'intérieur et du secrétaire d'état, DRCPN, l'adjoint à la DRH du SG.*

*L'objectif de cette réunion était d'aborder les arbitrages de Matignon sur la retraite et le statut de la PTS.*

*Le secrétaire d'état nous informe qu'il n'y a pas d'évolution des critères de pénibilité dans le cadre de l'utilisation du C2P et qu'il n'y a pas d'arbitrage favorable en l'état sur la prise en compte de la dangerosité de nos métiers.*

*Il propose toutefois des pistes de réflexion. Nous l'avons interrogé sur ces pistes.*

*Nous avons exigé qu'elles nous soient communiquées par écrit dès demain avant de vous les transmettre.*

*Nous avons sollicité que la réflexion soit précise, rapide et qu'un engagement soit pris.*

*Par ailleurs sur proposition du DGPN, le secrétaire d'état annonce l'ouverture immédiate du groupe de travail « sécurité ».*

**Nous vous adresserons le courrier et nos observations dès réception.**